

République Française

RÉUNION

**CONSEIL MUNICIPAL
de RIVES-EN-SEINE**

Art. 48 de la Loi du 5 avril 1884

Le Conseil Municipal

se réunira en séance ordinaire

Salle de la Tour d'Harfleur

Rives-en-Seine / Caudebec-en-Caux

Le mercredi 21 mars 2018 à 20 heures 30

OBJET de la RÉUNION :

ORDRE DU JOUR :

- Subventions aux associations
- Convention d'objectifs de la MJ4C
- Indemnités de fonction des élus – Détermination de l'indice de référence
- Personnel municipal – recours à des recrutements contractuels
- Demande de permis de démolir
- Demandes de subventions
- Informations et questions diverses

Fait à Rives-en-Seine, le 15 mars 2018

Bastien CORITON



Bastien Coriton

Maire de Rives-en-Seine